



## **Sélection INSPECTEUR PRINCIPAL (IPIS) CAPC du 15 mars 2018**

Le directeur général, dont c'était la première participation à une CAPC relative à la présentation des résultats de la sélection IPIS, a présidé cette séance aux côtés de ses collaborateurs.

CGC-Douanes était représentée par L. GOURDON (représentante titulaire) et K. BORIS-TREILLE (suppléante).

### **La poursuite de la baisse du nombre de candidats**

Premier constat : le **nombre d'inscrits continue de baisser** par rapport aux années précédentes (56 inspecteurs se sont inscrits à la sélection contre 66 en 2017, 75 en 2016, 97 en 2015 et 93 en 2014), nombre jamais atteint depuis 2010. Seuls 50 candidats se sont effectivement présentés, ce qui rendait mathématiquement l'examen professionnel moins sélectif cette année.

Le directeur général, interrogé sur les raisons d'une telle désaffection des inspecteurs pour la sélection, a convenu qu'il fallait engager un chantier sur ce sujet qui rejoindra celui plus large de la revue des cadres. Il s'est montré très ouvert à la discussion, conscient des enjeux en matière de recrutement des futurs cadres supérieurs pour notre administration.

Parmi les pistes de réflexion pour attirer davantage de candidats, CGC Douanes a réitéré ses propositions de **revoir les épreuves écrites et orales, dont le contenu actuel privilégie les profils de rédacteurs, en allant vers plus de professionnalisation**, afin de valoriser les parcours et expériences professionnelles diversifiés, mais aussi d'envisager l'**ouverture de la sélection aux IR3**, qui n'ont pas fait le choix de la carrière courte, avant la quarantaine, souvent pour des raisons familiales. Si les raisons de cette désaffection sont potentiellement nombreuses (manque de lisibilité des carrières, difficulté de



combiner vie privée/vie professionnelle...), la CGC a suggéré qu'une enquête soit menée sur une ou plusieurs promotions d'inspecteurs afin de mieux établir les raisons de cette désaffectation.

Le directeur général a manifesté son intérêt pour ses propositions relevant une « forme d'irréversibilité » entre carrière courte et carrière longue. Il a également incité à étudier ce qui se fait dans d'autres administrations.

CGC-Douanes a trouvé pertinent qu'une contrôleuse générale du CGEFI participe au jury, ce qui accentue le **côté interministériel** de la sélection IP. Le directeur général a renchéri en expliquant qu'elle avait apporté un regard extérieur du fait de son expérience des jurys des grandes écoles mais qu'il ne s'agissait pas de transformer pour autant, le grand oral en une épreuve type ENA ou HEC. Selon le directeur général, il s'agit d'une innovation qui permet de ne pas s'enfermer dans une vision purement technique et de mieux évaluer les compétences personnelles des candidats.

Ce **jury** - sans la présence de la sous-directrice A - a d'ailleurs exceptionnellement siégé à **4 membres**.

Contrairement à d'autres années où 15 ou 16 inspecteurs étaient admis, seuls **14 inspecteurs** l'ont été cette année (comme en 2017). Le directeur général a expliqué qu'il existait un décrochage significatif entre le 14ème et le 15ème candidat. Le directeur général a d'ailleurs estimé que s'il n'y avait eu que 10 bons candidats, le jury n'en aurait pas sélectionné davantage.

Comme les années précédentes, l'administration a donc choisi de ne pas saturer le taux de promotion au grade d'IP. **CGC-Douanes défend le principe d'un niveau de sélection élevé** qui devrait permettre de continuer à valoriser la fonction d'IP et son déroulé de carrière.

Le directeur général a souhaité qu'on rappelle aux chefs de service la nécessité de participer à la **détection des futurs managers** en les incitant à passer la sélection et en les **accompagnant** dans leur préparation. Ceci vaut aussi bien pour les inspecteurs travaillant dans des postes éloignés des directions que pour les **informaticiens**. **L'expertise de ces derniers** est notamment indispensable au niveau du cadre supérieur dans un contexte de dématérialisations des procédures, de société du numérique et du développement de nombreuses plate-formes interministérielles (PNR, PNIJ etc).



Rappelons que CGC-douanes a, par le passé, déjà appelé l'attention de la DG sur la difficulté, pour des **publics spécialistes**, de se confronter à des épreuves très académiques.

Un nombre conséquent de candidats a réussi la sélection dès leur **première participation**. A noter qu'un candidat a réussi la sélection au bout de la 4ème participation, ce qui montre l'intérêt pour les candidats de persévérer et d'utiliser leur expérience et les retours des jurys pour améliorer leur prestation.

### **Une féminisation des lauréats qui se maintient**

Comme en 2017, 6 femmes (sur 15 admissibles) et 8 hommes (sur 17 admissibles) ont été admis, alors que les femmes n'étaient que 21 présentes aux épreuves (29 hommes). Elles étaient légèrement plus nombreuses à s'être inscrites qu'en 2017.

### **Une stabilisation de l'âge moyen des admis**

A l'instar de 2017, l'âge moyen des admis est de 37 ans (le plus jeune a 30 ans et le moins jeune 44 ans).

### **A nouveau, une majorité écrasante de franciliens**

Comme en 2017 (mais contrairement à 2016), le nombre d'admis en poste en région parisienne (11) est largement supérieur à celui des admis en fonction en Région (3). Cette année, la direction générale ne se démarque pas comme à son habitude, avec seulement 4 admis à égalité avec la DNRED. Viennent ensuite la DNRFP, les DI de Roissy, Bretagne et Ile-de-France et la DR de la Réunion.

Le nombre de candidats admis ayant suivi le pré-stage est, comme chaque année, très important. La moitié des candidats ayant suivi le pré-stage IP 2017 sont admissibles, ce qui démontre encore une fois la plus-value de ce stage. Enfin, le niveau de diplômes des candidats reste élevé -bien qu'en baisse- avec 53 % des admissibles titulaires d'un Niveau I (Master 2 – doctorat) contre 54, 8 % en 2017 et 67 % en 2016. Le directeur général s'est félicité qu'on puisse faire carrière en douane depuis la catégorie C jusqu'aux plus hautes fonctions.

**CGC-Douanes félicite chaleureusement tous les promus !**



*Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)*

*Le syndicat de propositions de tous les cadres A !*

## Annexe : Chiffres-clés de la sélection IP des douanes 2018

### Les inscrits

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
56	66	75	97	93	97	74	73	91

### Les candidats présents aux épreuves

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
50	60	66	86	83	89	63	62	78

### Nombre et pourcentage de femmes inscrites par rapport au nombre d'inscrits

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
21	24	28	35	35	37	17	21	26
37,50%	36,4%	36,80%	36,00%	37,60%	38%	23%	28,8%	28,8%

### Synthèse 2018

Répartition par sexe	56 inscrits	32 admissibles	14 admis
Femmes	21	15	6
Hommes	35	17	8

### *Les résultats par année*

Admis	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Femmes	6	6	9	6	10	7	8	8
Hommes	8	8	6	9	6	9	7	8

- S'agissant de [l'âge moyen des candidats admis](#)

### *Age des admis*

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Moyen	37	37	37	34	36	36	37	35
Le plus jeune	30	29	31	30	32	30	30	29
Le moins jeune	44	46	48	47	45	46	41	42

### *Age moyen des candidats inscrits*

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
40,4	41,1	40,5	40,5	40,5	39,6	39,7	40	38,5	37	37

*A noter : aucun inscrit dont l'âge était inférieur à 30 ans.*

### Répartition géographique des admis

Résidence	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
DG	4	6	6	9	7	10 (dont 1 Paris-Spécial et 1 détaché)	3	7
Ile de France	7 (dont 4 DNRED)	6	2	2	5	5 (dont 2 officiers de liaison)	6	4
Province	2	2	7	2	4	1	6	4
Outre mer	1	0	0	2	0	0	0	1

### Fonctions des admis

Rédacteurs	9
Enseignant	1
Enquêteur	1
Surveillance	2
Paris spécial	1

### Participation au pré-stage

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Candidats <u>admis</u> ayant effectué le pré-stage (cette année ou avant)	10	7	11	13	11	11	9	12

**Préfon**

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique



Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)

*Le syndicat de propositions de tous les cadres A !*

**BULLETIN D'ADHESION**  
**AU SYNDICAT *CGC-Douanes***

Pour adhérer, renvoyez le présent bulletin, accompagné de votre chèque de cotisation (cf tarif sur le site de la CGC Douanes) libellé à l'ordre de *CGC-Douanes* à :

***CGC-Douanes***  
***86-92 Allée de Bercy – Bâtiment Turgot***  
***75 572 PARIS 12***

**Fiche de renseignements à compléter :**

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance :** \_\_\_\_\_ **Fonctions :** \_\_\_\_\_

**Grade :** \_\_\_\_\_ **Echelon :** \_\_\_\_\_

**Coordonnées professionnelles :**

**Service :** \_\_\_\_\_ **Direction :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Tél. :** \_\_\_\_\_ **Fax :** \_\_\_\_\_

**E-mail :** \_\_\_\_\_

**Coordonnées personnelles (si vous désirez y recevoir votre courrier syndical) :**

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Tél. :** \_\_\_\_\_ **E-mail :** \_\_\_\_\_

Le montant des cotisations est disponible sur le site internet de *CGC-Douanes*, rubrique infos pratiques. Pour information, 66 % des cotisations sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

**contacts :**  
**tel : 01 53 18 00 72**

**Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)**



***Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)***

***Le syndicat de propositions de tous les cadres A !***